

Filière Technologique

STMG

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

A l'issue de la classe de seconde générale et technologique, les élèves qui s'orientent dans la voie technologique suivent un cycle d'études de deux ans pour la préparation d'un baccalauréat technologique.

Les enseignements

Ce cycle est composé de la classe de première et de la classe de terminale qui sont organisées en **enseignements communs**, en **enseignements de spécialité** et en **enseignements optionnels**, de manière à préparer progressivement les élèves à une spécialisation dans une perspective de poursuite d'études supérieures.

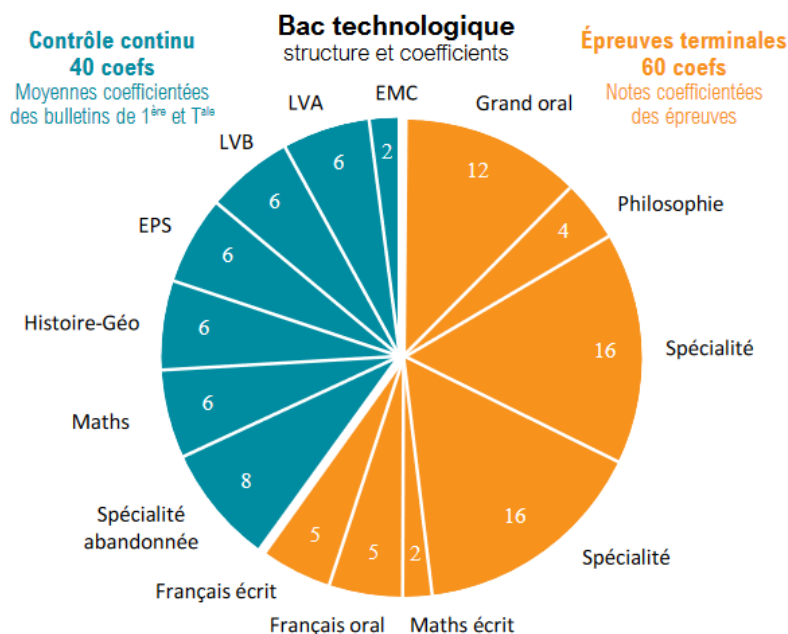
En terminale, sur l'enseignement de spécialité « Management, sciences de gestion et numérique », le Lycée de Haute-Auvergne propose deux enseignements spécifiques (au choix) :

- Gestion et finance ;
- Mercatique.

Sur les deux années, les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé, dont une aide à l'orientation, selon leurs besoins.

Enseignements en classe de première		Enseignements en classe de terminale	
Enseignements communs			
Français	3 H	Philosophie	2 H
Mathématiques	3 H	Mathématiques	3 H
Histoire - Géographie	1 H 30	Histoire - Géographie	1 H 30
Enseignement moral et civique	18 H annuelles	Enseignement moral et civique	18 H annuelles
Langues vivantes A et B	4 H (dont 1 H d’ETLV)	Langues vivantes A et B	4 H (dont 1 H d’ETLV)
Éducation physique et sportive	2 H	Éducation physique et sportive	2 H
Enseignements de spécialité			
Sciences de gestion et numérique	7 H	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique	10 H
Management	4 H		
Droit et économie	4 H	Droit et économie	6 H
Enseignements optionnels (au choix, deux maximum)			
Allemand LV3 / Arts plastiques / Musique / EPS / Latin / Théâtre (sous réserve de compatibilité avec section Hand et section Euro)			

Les épreuves du nouveau baccalauréat technologique

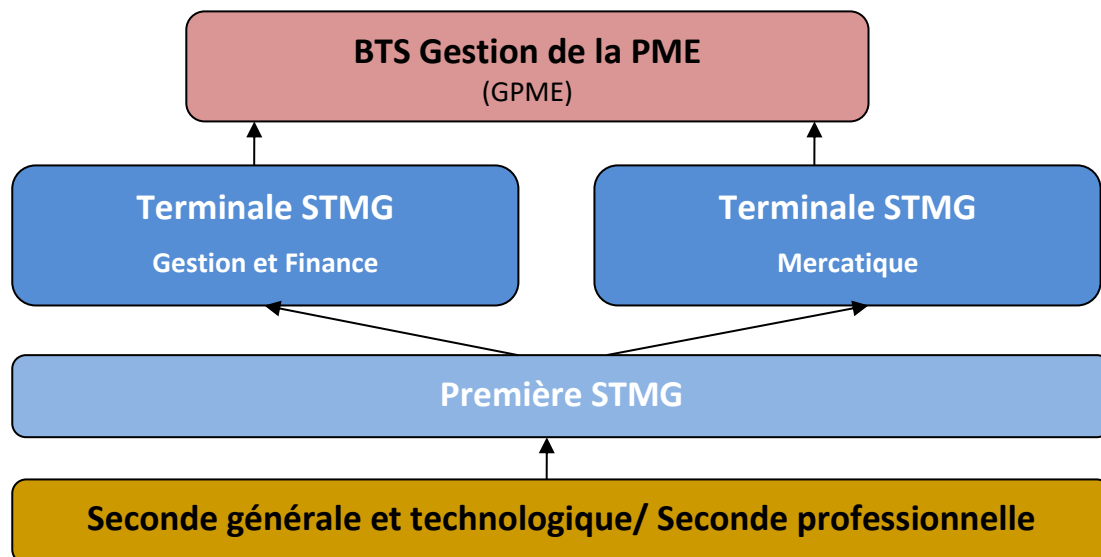


Après le bac ...

Les poursuites d'études

BTS	BUT (possibilité de valider un DUT après deux ans d'études)	
Universités (Licences, Masters) : AES, Droit, EG, Management, SHS ...	Classes préparatoires CGPE - ECT	Écoles spécialisées (commerce, comptabilité, social, tourisme ...)

Parcours possible au Lycée de Haute-Auvergne



Les métiers

Une poursuite d'études est nécessaire après le bac STMG. Néanmoins, en fonction de la filière prise après ce bac, les élèves auront la possibilité de travailler dans les domaines professionnels suivants :

- Les métiers de l'administration et gestion en entreprise (exemples : assistant de gestion, comptable, assistant de manager ...),
- Les ressources humaines,
- Le commerce (tous types de métiers dans ce domaine), et marketing,
- La communication,
- Les métiers du droit
- Les métiers de l'informatique,
- Le tourisme et l'événementiel,
- Les métiers de la logistique et du transport,
- Les métiers du social et du paramédical (intégration après concours).